

# On s'emmêle les pinceaux

Association de peinture

Loi 1901



## Bulletin d'inscription saison 2022/2023

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Personne à contacter si besoin (pour les enfants) : \_\_\_\_\_

Lundi :	cours adultes	14h00 à 16h30	65€/mois x 10 mois	
	cours enfants	17h00 à 18h00	40€/mois x 10 mois	
	cours ados	18h00 à 19h30	50€/mois x 10 mois	
Mercredi	cours enfants	14h00 à 15h00	40€/mois x 10 mois	
	cours enfants	15h00 à 16h00	40€/mois x 10 mois	
	cours ados	16h00 à 17h30	50€/mois x 10 mois	
	cours ados	17h30 à 19h00	50€/mois x 10 mois	
Jeudi	cours adultes	09h15 à 11h45	65€/mois x 10 mois	
	cours adultes	14h00 à 16h30	65€/mois x 10 mois	
	cours enfants	17h00 à 18h00	40€/mois x 10 mois	
	cours ados	18h00 à 19h30	50€/mois x 10 mois	

+ adhésion : 20€ 1 fois par an (établir le ou les chèques à l'ordre de Virginie Lallemand)

**Partenaire collégien de pvce et ANCV**

### Reprise des cours : la semaine du 5 septembre 22

- Dans le cadre des activités de l'association (cours, expos ...), vous ou votre enfant peut être amené à être photographié et filmé. Ces photos et vidéos pourront être utilisées dans le cadre de documents de communication internes et externes, des films des spectacles de fin d'année et de publications éventuelles dans la presse. Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction de ces photos respecteront l'anonymat de l'élève et ne porteront pas atteinte à sa réputation
- L'adhésion à « On s'emmêle les pinceaux » amène automatiquement une adhésion à « Comme A La Maison », lieu qui accueille les cours
- Votre adresse mail sera utilisée par « On s'emmêle les pinceaux » et/ou « Comme A La Maison » pour la divulgation des informations relatives à ces associations (stages, événements...) et ce en conformité avec la loi de protection des données personnelles (RGPD)

Si vous refusez l'un des 3 points ci-dessus, merci d'en faire part par courrier à V Lallemand 249 ch des arcades-13100 Aix en pvce

#### A fournir :

Le présent bulletin d'inscription complété et signé		
Règlement adhésion(20€ par élève) que vous pouvez mettre sur le même cheque que le règlement des cours		
Règlement cotisation annuelle (les chèques sont déposés vers le 15 de chaque mois) :		
(1)	En 1 chèque =	----- €
(1)	En 3 chèques =	----- €
(1)	En 10 chèques =	----- €
(1)	En espèce =	----- €
	En chèques vacances =	----- €

(1)à cocher la colonne concernée

Nom, qualité (père, mère...) et signature :

249 chemin des arcades – 13100 Aix en Pvce  
**Contact : Virginie au 06 15 15 75 75**